

**Compte rendu**  
**de la séance du conseil municipal**  
**du 09 mai 2019 à 20h30**

**Date de la convocation : 02 mai 2019**

**Présents** : LACOMBE Jean Marie, GUILLET Cathy, RUSSERY Joël, FRAYSSE Nicole, CAZAL Bertrand, DELMAS Claudine, GARCIA Dominique, GAYRAUD Vincent, LACOMBE Christophe, NOWITZKI Vanessa, RIGAL Adrian, ROUZIERES GUY, SIRMAIN Florian.

**Absents** : ALBOUY Laetitia, DE LA ROCQUE Claudine, RIGAL Adrian,

**Autorisation de recruter du personnel temporaire sous contrat**

Suite à la mise à disponibilité de droit pour raisons familiales d'un agent des services techniques, M. Le Maire rappelle que la collectivité a procédé au recrutement d'un agent jusqu'au 21 mai dans le cadre d'un contrat de travail avec l'Espace Emploi Formation et qu'à partir du 21 mai, cet agent sera embauché par la collectivité en contrat à durée déterminée sur un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> catégorie, pour un an et renouvelable en fonction de la disponibilité prise par l'agent titulaire des services techniques.

Mr Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de procéder au recrutement de cet agent et signer tous documents relatifs à cette embauche.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le recrutement et autorise Mr Le Maire à signer le contrat correspondant.

**Budget communal 2019- Décision modificative**

A la demande de Mme la Trésorière, M. le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la régularisation de taxes perçues et enregistrées à tort sur des exercices précédents.

Il propose la décision modificative n°1 ainsi qu'il suit

Section d'Investissement :

Dépenses :

c/10226 : 893.37

c/2138 : - 893.37

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative

## **Vente aux enchères publiques du bâtiment dénommé « ancienne épicerie » : positionnement de la commune.**

Après la fermeture du restaurant La Grange, Mr Le Maire rappellent que les élus ont souhaité qu'une réflexion globale soit menée sur l'ensemble de la commune concernant le maintien des commerces.

Il indique que suite à la fermeture de l'épicerie, une vente aux enchères publiques concernant le bâtiment dénommé « ancienne épicerie » est prévue le 17 mai (mise à prix de 30.000 euros). D'après les informations fournies par le TGI de Rodez, il indique que la collectivité pourra, si elle le souhaite, faire valoir son droit de préemption dans les 30 jours qui suivront la vente aux enchères.

Il rappelle également que la partie « annexée » depuis plusieurs années sur le domaine public ne peut être conservée que dans l'hypothèse ou subsisterait un commerce. Dans ces conditions, le conseil municipal se réserve le droit de préempter s'il estime que le projet du futur propriétaire ne correspond pas à ses attentes et notamment le maintien d'un nouveau commerce.

## **Préparation de la réunion publique relative aux commerces de proximité sur la commune**

Mr Le Maire, rappelle que dans le cadre de la réflexion globale menée sur l'ensemble de la commune concernant le maintien des commerces, la population est invitée à participer à une réunion publique le 10 mai et souhaite connaître la position des élus quant à son organisation.

Après débat, le conseil municipal propose à Mr Le Maire, dans un premier temps, de décrire la situation concernant les commerces sur la commune et ensuite de laisser la parole aux administrés.

## **Questions diverses**

### **Projet Bourg Centre à Clairvaux**

Mr Le Maire indique que les réunions de chantier auront lieu désormais tous les mardis à 8h et que pour toutes demandes de renseignements, les administrés sont invités à participer à ces réunions.

### **Agrandissement Salle de l'Ady**

Mr Russery, adjoint au maire et en charge de la commission des travaux concernant l'agrandissement de la Salle de l'Ady indique qu'une rencontre va être programmée prochainement avec le cabinet d'architecture Destruel afin d'établir un planning des travaux.

### **Ramassage des ordures ménagères**

Mme FRAYSSE, adjointe, en charge de la gestion des déchets sur la commune, demande qu'une collecte supplémentaire ait lieu chaque semaine, les containers sur l'ensemble du territoire étant continuellement pleins. Mr Le Maire indique qu'une étude est en cours au sein de la communauté de communes Conques Marcillac afin de réorganiser les tournées de collectes.

Une réunion de la commission "communication" se réunira prochainement afin de préparer la nouvelle lettre d'informations dont la parution est prévue début juillet.